



# MÉDAILLE DU COURONNEMENT DE SA MAJESTÉ LE ROI CHARLES III, ROI DU CANADA

APPEL AUX CANDIDATURES



## Le saviez-vous ?

La médaille a été conçue par l'Autorité héraldique du Canada, approuvée par Sa Majesté le Roi et fabriquée par la Monnaie royale canadienne.

L'avvers représente une effigie contemporaine couronnée de Sa Majesté le roi Charles III en tenue de couronnement, entourée des inscriptions « CHARLES III DEI GRATIA REX » et « CANADA ». Le revers porte une représentation du chiffre royal (le monogramme du roi surmonté de la couronne royale canadienne) avec les inscriptions « 6-V-2023 » et « VIVAT REX » à gauche et à droite du chiffre royal, respectivement, le tout placé sur le motif en forme de soleil de l'emblème du couronnement canadien. La médaille est suspendue à un ruban bleu foncé, rouge vif et blanc qui évoque la médaille du couronnement d'Édouard VII de 1902, l'une des premières médailles du couronnement décernées aux Canadiennes et aux Canadiens.



## Critères d'admissibilité

Pour être admissibles à cette distinction, les candidats doivent :

- avoir apporté une contribution importante au Canada ou à une province, un territoire, une région ou une communauté, ou a accompli à l'étranger une réalisation exceptionnelle qui fait honneur au Canada;
- avoir été en vie le 6 mai 2023, soit la date du couronnement de Sa Majesté. Les mises en candidatures peuvent être faites à titre posthume, à condition que le candidat ait été en vie à cette date; et
- La médaille ne peut être décernée qu'une seule fois.

## Lignes directrices du Cabinet de la Lieutenant-gouverneure du Québec pour la sélection des candidats au Québec

- Les candidats doivent avoir contribué à bâtir le Québec et le Canada d'aujourd'hui, dans les thèmes suivants :
  - contribution à la réconciliation : la réconciliation est un processus continu permettant aux peuples autochtones et non-autochtones de travailler ensemble à établir et à maintenir un cadre de vie commune fondé sur le respect pour favoriser des nations autochtones solides, saines et durables au sein d'un Canada fort;
  - service à autrui (p. ex. éducation, santé, etc.) : encourager l'entraide, le bénévolat et l'engagement communautaire;
  - protection de l'environnement : promouvoir des pratiques durables et respectueuses de la nature pour préserver notre planète;
  - promotion d'une société meilleure, durable, inclusive et responsable : créer un avenir où l'équité, l'inclusion et la durabilité sont au cœur de chaque action;
  - promotion de la jeunesse : soutenir et valoriser les jeunes pour qu'ils deviennent des acteurs clés de notre société.
- Les publics cibles sont :
  - tout le monde : cible chaque individu de tous âges et de tous horizons;
  - les héros de l'ombre : mettre en lumière ceux qui travaillent dans l'ombre pour le bien de la communauté;
  - les jeunes leaders émergents : encourager le leadership des jeunes qui s'impliquent;
  - les perles rares qui ont échappé aux reconnaissances officielles : reconnaître et célébrer les contributions exceptionnelles qui passent souvent inaperçues;
  - les personnes proposées peuvent l'être en raison de leur dévouement en soutien à des causes particulièrement louables qui accroissent le bien-être d'autrui ou pour avoir fait preuve d'un grand professionnalisme;
- Les candidatures d'organismes, de groupes et de couples ne sont pas admissibles.
- Les individus ne peuvent pas se mettre en candidature eux-mêmes.
- Le processus de sélection doit être impartial et se fonder sur le mérite.